

Proposition du Groupe PS au Conseil Général.  
Motion : Pour une valorisation du 24 février comme date historique.

« Pour une valorisation de la date historique du 24 février 2008 »

Le Conseil général de Val-de-Travers demande au Conseil communal de Val-de-Travers d'étudier la possibilité de mettre en place des événements et manifestations afin que la date historique du 24 février 2008, jour de la fusion, soit mise en valeur.

**Développement:**

En effet, le 24 février 2008, 9 des 11 communes qui forment le Val-de-Travers ont accepté de fusionner. Dans l'histoire politique de notre région, voire de notre canton, il s'agit d'un élément fondamental qui mériterait d'être souligné et reconnu, aussi bien par les autorités de Val-de-Travers, que par celles du canton ou encore par la population. Cette date serait l'occasion d'une série de fêtes et de réjouissances, ainsi qu'un signe fort pour la fusion en général. Il faudrait notamment intégrer la présence du Conseil d'Etat afin que le Val-de-Travers se rende compte de la reconnaissance des autorités cantonales pour son acte courageux le 24 février. Il peut s'agir d'actions diverses et variées, allant, par exemple, d'une cérémonie, en passant par un cortège scolaire, une représentation théâtrale à une demande de congé officiel faite au Conseil d'Etat. Nous laissons au Conseil communal le soin d'apprécier quels doivent être ces événements, il ne s'agit ici que de quelques suggestions.

Plus qu'une date, le 24 février doit symboliser le renouveau du Val-de-Travers après des décennies difficiles. Dans les périodes économiquement troublées que nous vivons actuellement, cette date peut aussi devenir le lieu de la solidarité entre les Vallonniers, fiers de leur région et tournés vers l'avenir.

Le Conseil communal est invité à rendre un rapport sur la question de sorte qu'il puisse être appliqué dès 2010.